

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20260223-2026_D_8-DE

Berser
Levrault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Séance du 23 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois février à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
14/02/2026Date d'affichage
14/02/2026

Objet de la délibération

Approbation avenant de
substitution de titulaire
contrat ASIGEO

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, Mme GUIBOUD-RIBAUD, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

Absents : Mme CRAVAGNOLO donne pouvoir à M. TRIBOLLET, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme GRAS,

Madame le Maire explique que la société ASIGEO a été reprise par la société BE TECH SUD. Cette dernière reprend l'ensemble des prestations d'ASIGEO, (Logiciel du plan local d'urbanisme). La société a transmis à la Commune un avenant de substitution de titulaire qui reprend l'ensemble des prestations.

N° 8/26

Elle propose que le conseil municipal approuve cet avenant de substitution.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 14 POUR, l'avenant de substitution de titulaire qui reprend l'ensemble des prestations du nouveau Titulaire BE TECH SUD à l'ancien Titulaire ASIGEO

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer ledit avenant de substitution de titulaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS